

Une aide aux projets associatifs

Voici les dossiers votés lors de la dernière commission permanente au conseil régional.

Concours à l'économie (agriculture) : la Région a affecté une aide de 3 750 € à l'EARL du Soleil Levant de Noërs pour la rénovation de son bâtiment d'élevage et l'installation d'un robot de traite.

Espace Info-Energie : une subvention de 10 000 € a été allouée à l'Agence d'urbanisme Lorraine Nord de Longlaville pour le soutien à sa mission d'Espace info-énergie Lorraine Nord.

Aide à l'emploi associatif : une aide de 35 200 € a été affectée au Groupe d'achat solidaire des pays lorrains de Villers-la-Chèvre, qui assure la promotion de l'agriculture biologique locale, pour pérenniser le poste de coordinateur de la structure jusqu'ici en contrat aidé.

Projets associatifs et culture : les aides suivantes ont été accordées :

- 3 000 € à Vache d'assos de Tiercelet pour l'organisation du Festival Vache de Blues.

- 6 579 € à l'association d'éducation populaire Paroles de Lorrains de Longwy dans le cadre de deux projets : des ateliers d'écriture et arbre à palabres (une personne est tirée au sort et est invitée à s'exprimer en public de la façon dont elle le souhaite, ainsi qu'un atelier de lecture).

- 4 285 € à l'association Last Luck de Saulnes, pour son projet qui a pour objectif de rassembler des personnes en difficulté dans un même logement afin de diviser les charges et de relancer le pouvoir d'achat des foyers.

- 22 806 € à la MJC de Villefrupt pour la réalisation de trois projets : J'ai mon mot à dire (ateliers créatifs et artistiques pour 4-11ans), Ce que la planète avait à dire (ateliers sur la thématique de l'écologie pour 8-16ans) et Poésie en scène (ateliers de création et d'écriture de poésie).